

Procès-Verbal - Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 6 février 2023

- Ouverture de séance et vérification du quorum

Début de la séance à 18h10.

Le quorum étant atteint (19 votants) Monsieur Le Principal, déclare la séance ouverte.

Les personnes suivantes sont excusées :

Mr De Schryver - Mme Christine Blin

Le Principal invite chacun à signer la feuille d'émargement.

- Désignation du secrétaire de séance (parents)

Mr Jouet est désigné secrétaire de la séance.

Monsieur Le Principal donne lecture de l'ordre du jour.

Il annonce une modification de cet ordre du jour par le rajout aux affaires administratives du vote d'une convention avec le réseau Canopé relative au prêt de matériels pour la constitution d'un fablab.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1/ Adoption du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 novembre 2022

Monsieur Le Principal soumet le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 21 novembre 2022, à l'approbation du Conseil. Le Conseil ne formule ni remarque ni observation.

| | | | |
|-----------------------|--|------------------|-----------------------|
| Délibération : | Le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 21 novembre 2022 est approuvé par les membres du CA | | |
| Votants : | 19 | Pour : 19 | Abstention : 0 |
| | | | Contre :0 |

2/ Adhésion au Calep

Monsieur Le Principal présente l'adhésion de l'établissement au Calep.

| | | | |
|-----------------------|--|------------------|-----------------------|
| Délibération : | Le Conseil d'Administration accepte l'adhésion du collège Félix Landreau au Calep | | |
| Votants : | 19 | Pour : 18 | Abstention : 1 |
| | | | Contre :0 |

Proposition de parents d'élèves un forum à Landreau qui alternerait avec celui du calep.

Le calep représente toutes les formations du département.

Un forum sur le collège serait empirique...

3/ Renouvellement du contrat concernant le parc des copieurs

Madame Le gestionnaire présente le nouveau contrat concernant le parc de copieurs

Mme cormier donne des éclaircissements en précisant que tout se passe bien avec le contrat de location actuel.

| | | | |
|-----------------------|--|-----------------------|------------------|
| Délibération : | Le Conseil d'Administration approuve le nouveau contrat concernant le parc des copieurs | | |
| Votants : 19 | Pour : 19 | Abstention : 0 | Contre :0 |

4/ Avenant à la convention d'utilisation des locaux pour la Newton Room

Monsieur Le Principal présente l'avenant à la convention d'utilisation des locaux pour la Newton Room avec la fédération Léo Lagrange.

Cette fédération demande des accès supplémentaires aux locaux de l'établissement : Salle multimédia et salle de cours. Cette utilisation ne viendrait pas en concurrence du temps scolaire. Cette utilisation serait gratuite mais soumise à une participation pour financer les fluides (chauffage) ...

Mme Cormier rappelle que ce projet consistait en une ouverture de l'établissement sur le quartier et le département.

18 h 25 : Arrivée de Mme Bouaoune (20 votants)

| | | | |
|-----------------------|---|-----------------------|------------------|
| Délibération : | Le Conseil d'Administration approuve l'avenant à la convention d'utilisation des locaux pour la newton Room avec la fédération Léo Lagrange. | | |
| Votants : 20 | Pour : 19 | Abstention : 0 | Contre :1 |

5/ Convention de coopération Festival Premiers Plans d'Angers

Madame Bouaoune présente la convention liant la maison de quartier « le Trois Mâts » au collège dans le cadre du Festival Premiers Plans.

Participation de 10 élèves (janvier 2023) au sein de ce festival autour des métiers du cinéma. Bilan positif. Suite possible : stage pour les élèves dans des lieux de culture...Les élèves pour cette première participation ont été « frileux » pour sortir de l'établissement.

Parent : des élèves ont-ils participé à des festivals ? Oui.

| | | | |
|-----------------------|--|-----------------------|------------------|
| Délibération : | Le Conseil d'Administration approuve la convention de coopération avec la maison de quartier « le Trois Mâts » dans le cadre de la participation des élèves au Festival Premiers Plans d'Angers | | |
| Votants : 20 | Pour : 20 | Abstention : 0 | Contre :0 |

6/ Convention « Génération Numérique »

Madame la Principale Adjointe présente la convention qui vient cadrer l'organisation d'une action pédagogique avec l'association « Génération Numérique » et impliquant l'intervention d'un animateur.

Explications de Mme Bouaoune : Intervention (pendant landreaurement) de cette association sur deux thématiques : internet/réseaux sociaux et égalité/genre. Elèves de 4^{ème}/5^{ème}.

| | | | |
|-----------------------|---|-----------------------|------------------|
| Délibération : | Le Conseil d'Administration approuve la convention avec l'association Génération Numérique pour l'organisation d'une action pédagogique. | | |
| Votants : 20 | Pour : 20 | Abstention : 0 | Contre :0 |

7/ Convention Canopé Fablab

Monsieur le Principal présente la convention qui vient cadrer le prêt de matériels constituant un Fablab.

Précisions de Mr Le Floch et Mme Cormier : Obtention de prêt,de matériels (imprimante 3D, découpeuse vinyl, machine à coudre) pour la salle newton room.

18 h 50 départ de Mr Rault (19 votants). Ce prêt est limité dans le temps et nécessitera quelques aménagements de la salle Newton room. Cela prendra un peu de place sur la salle de technologie pour un futur fablab comprenant salle newton room et salle de technologie...

| | | | |
|-----------------------|--|-----------------------|------------------|
| Délibération : | Le Conseil d'Administration approuve la convention avec le réseau canopé permettant la création d'un Fablab par le prêt de matériels. | | |
| Votants 19 | Pour : 19 | Abstention : 0 | Contre :0 |

AFFAIRES FINANCIERES

1/ Tarifs pour prestations accessoires

Mme Cormier, la gestionnaire présente les tarifs des fluides 2023 pour les avantages en nature et consommations des logements de fonction.

Mme Cormier : Viabilisation des logements de fonctions (avec compteurs individuels). Il s'agit d'une augmentation d'eau et d'électricité.

Intervention de Mr Blanc : information : (vote Conseil Départemental) d'un budget de 10 millions d'euros (en « autorisation de programme ») pour la rénovation des logements de fonctions du département.

| | | | | |
|-----------------------|--|------------------|-----------------------|-------------------|
| Délibération : | Le Conseil d'Administration adopte les tarifs des fluides 2023 pour les avantages en nature et consommations des logements de fonction. | | | |
| Votants : | 19 | Pour : 19 | Abstention : 0 | Contre : 0 |

2/ Tarifs des prestations réception de restauration

Mme Cormier, la gestionnaire présente les tarifs des prestations de la restauration pour les réceptions.

(Ces réceptions comprennent celles des établissements rattachés pour la demi-pension)

Précision de Mme Cormier (en réponse aux parents : pas de travail supplémentaire pour les personnels du collège)

| | | | | |
|-----------------------|--|------------------|-----------------------|-------------------|
| Délibération : | Le Conseil d'Administration accepte les tarifs de prestations de la restauration concernant les réceptions. | | | |
| Votants : | 19 | Pour : 19 | Abstention : 0 | Contre : 0 |

3/ Tarifs des chaises remisées

Mme Cormier, la gestionnaire présente les tarifs des chaises remisées

Le tarif si intéressant s'explique par des ventes précédentes très difficiles et l'objectif de s'en débarrasser rapidement.

Une proposition des membres de CA est de vendre chaque chaise pour 5 euros.

| | | | | |
|-----------------------|--|------------------|-----------------------|-------------------|
| Délibération : | Le Conseil d'Administration accepte les tarifs de vente de chaises remisées | | | |
| Votants : | 19 | Pour : 18 | Abstention : 1 | Contre : 0 |

AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1/ Option Sport : convention pour la pratique de l'aviron

Monsieur le Principal présente la sortie de l'option sport au conseil d'administration. La convention doit être passée avec le club d'aviron ANGERS NAUTIQUE AVIRON. La sortie est programmée pour le mardi 28 février 2023 pour la somme de 75 euros

Monsieur Le Principal remercie Monsieur Jouet pour son implication dans l'option EPS. Cette sortie sera sa dernière avant son départ en retraite.

| | | | | |
|-----------------------|---|------------------|-----------------------|-------------------|
| Délibération : | Le Conseil d'Administration approuve la signature de la convention avec le club Angers Nautique Aviron pour la sortie de l'option sport du mardi 28 février pour la somme de 75 euros prévue au contrat – service AP | | | |
| Votants : | 19 | Pour : 19 | Abstention : 0 | Contre : 0 |

2/ Convention de prêt Canopé – valise baladodiffusion

L'établissement passe une convention de prêt de baladeur pour l'apprentissage des langues vivantes avec le réseau canopé.

Précision de Mme Berda : Baladodiffusion : valise de mp3 pour travailler avec des fichiers audios sur une classe entière.

| | | | | |
|-----------------------|---|------------------|-----------------------|-------------------|
| Délibération : | Le Conseil d'Administration approuve la signature de la convention avec le réseau canopé pour le prêt d'une valise de baladodiffusion. | | | |
| Votants : | 19 | Pour : 19 | Abstention : 0 | Contre : 0 |

3/ DHG

La commission permanente qui devait se tenir le mardi 31 janvier 2023 a été reportée pour causes d'incertitude concernant la tenue à conduire vis-à-vis des annonces ministérielles de suppression de la Technologie en 6^{ème}, de la mise ne place de groupes de consolidation et approfondissement en 6^{ème} sur les matières de Français et de Mathématiques. Le conseil pédagogique du 23 janvier 2023 en a accepté le report.

Seul ont été acté le fait qu'il n'y aura pas de création ni de suppression de postes.

Un débat s'engage sur la suppression de classe au collège alors que le profil des élèves reste stable et nécessiterait le maintien de ces classes...

19h32 départ de deux délégués élèves (17 votants).

Les deux listes d'élus des personnels enseignants du collège proposent de mettre au vote une motion (voir fichier clef usb Mme Bridonneau) pour alerter sur les grandes difficultés à venir pour la prochaine rentrée avec le DGH proposée.

Le Ca passe au vote de la motion présentée aux membres du conseil.

Les personnels de direction et le représentant de la communauté territoriale ne prennent pas part au vote.

Les parents s'associent à la motion des enseignants et craignent une augmentation du décrochage scolaire.

Votants 12 : pour 12

| | | | | |
|-----------------------|---|------------------|-----------------------|-------------------|
| Délibération : | Le Conseil d'Administration se prononce favorablement pour qu'il n'y ait pas de fermeture, ni de création de poste suite à la dotation de la DHG reçue en janvier. | | | |
| Votants : | 17 | Pour : 16 | Abstention : 1 | Contre : 0 |

20 h 00 départ d'un parent d'élève et d'un délégué élèves (15 votants)

QUESTIONS DIVERSES

Questions des représentants des parents

-qui surveille les sorties des enfants ?

La vie scolaire

-Qui valide les mots des parents ?

La Vie scolaire

Parents : risque de contournement par les élèves ?...

Réponse de la direction : Un enfant ne peut pas sortir sans un document écrit (papier ou courriel) des responsables légaux.

Un représentant de la vie scolaire explique la tâche difficile de l'équipe sans encadrement d'un CPE et l'épuisement de cette équipe au regard du public accueilli au collège

Une enseignante rappelle que la demande d'un adjoint et d'un CPE est déjà très ancienne dans l'établissement.

-Quid du manque de surveillant ? Faut-il œuvrer pour demander un poste de CPE ?

Le principal rappelle que l'effectif d'élèves de l'établissement est la principale variable pour l'attribution de ces postes ainsi que le classement (exemple rep rep+...)

-Le remplacement des professeurs absents et comment anticiper la rentrée avec l'absence prolongée chaque semaine d'un prof de mathématiques ? Que propose le rectorat pour les heures non effectuées (égalité des chances des enfants)

Le principal rappelle les protocoles officiels auxquels les établissements scolaires sont astreints.

-En raison des annonces du ministre au sujet des maths et du français, les parents d'élèves s'interrogent sur la possibilité d'être collège pilote dans le 49 pour une dotation de PC pour chaque enfant afin d'y mettre le « projet voltaire »

Précision de membres des parents d'élèves. Projet voltaire : initié par les facultés pour renforcer l'enseignement du français.

Les parents d'élèves demandent d'informer les professeurs de français du collège sur ce projet et d'étudier cette opportunité d'entrer dans le projet voltaire...

20h28 départ d'un professeur. (16 votants)

-Quelles organisations sont prévues d'ici la fin de l'année : bal de fin d'année, les sorties, un vide ta chambre ? Des sorties votées précédemment vont avoir lieu...

Questions des représentants des enseignants

-Où en est la programmation de la réalisation des toilettes (en remplacement des douches) pour les vestiaires EPS du plateau sportif ?

Des échanges ont eu lieu avec le département pour étudier les travaux

-L'équipe EPS du collège souhaite alerter sur la situation financière de l'association sportive et étudie la demande d'une subvention auprès du collège en fin d'année scolaire 2023 (en parallèle d'un dossier d'aide déposé auprès des instances départementales de l'UNSS par madame Berard Trésorière)

Monsieur le Principal précise qu'il n'y a plus de fonds de réserve.

-Le conseil général dans une communication aux citoyens du Maine et Loire (Revue "ANJOU" le mag du département. Janvier/février 2023) parle de "créer des cours de récréation végétalisées dans les collèges (minimum 2 par an)".

Si une programmation est actée par le département, à quelle échéance le collège F.Landreau bénéficiera-t-il de ce chantier?

Un représentant du département est venu au collège pour faire un plan global pour la végétalisation de la cour et les sanitaires du collège...

Mr Blanc (CD) Le département s'oriente vers des projets très globaux plutôt que des chantiers au « coup par coup »

-Dans la même la même revue le conseil départemental dans le chapitre "culture éducation jeunesse" prévoit je cite d'offrir à tous les collégiens de 5° un pass sport d'ici 2024..." Celui-ci pourrait-il être utilisé pour financer l'inscription d'un collégien à l'association sportive de son collège ?

Après vérification Mr Le Principal répond : non

• Fin de séance à 20h40

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40

Le présent procès-verbal sera diffusé selon les modalités définies dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

LE (LA) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Philippe JOUET



LE PRINCIPAL

Frédéric LE FLOCH

